



Mazangé

MARS 2003 N°7

Cérémonie des vœux du Maire

Samedi 4 janvier à 18h, assistée de son conseil, Mme le Maire présentait ses vœux de bonne année à la population déplacée en nombre et qui prenait manifestement grand plaisir à se retrouver.

Après un discours de Mme le Maire sur les réalisations passées et à venir, cadeaux et félicitations étaient transmis aux gagnants du concours des maisons fleuries de cet été ou des maisons illuminées de fin d'année.

Les nouveaux habitants étaient invités à accepter une rose de « bienvenue ».

La soirée se terminait par un vin d'honneur et ses canapés divers et copieux.



Délices d'automne

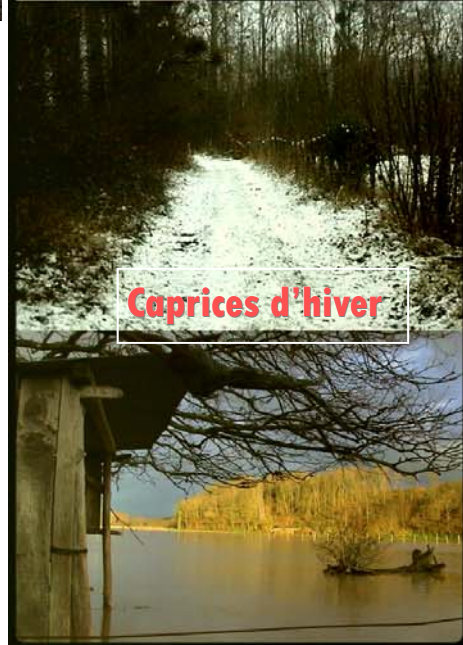
Au fond de la ravine



La belote, c'est du sérieux



Caprices d'hiver



REHABILITATION DE L'IMMEUBLE

9, Rue du Commerce



Le chantier de réhabilitation de l'immeuble au 9, rue du Commerce a débuté le 18 novembre 2002.

- Ces travaux permettent la création de **deux logements sociaux de type T4 et T5** dans ce bâtiment.

- La durée des travaux prévue dans le cadre d'un chantier d'insertion sera de 2 ans.

- Cette opération est financée par la communauté du Vendômois Rural, la Région et l'Etat.



La première phase des travaux a consisté à vider l'immeuble de ce qu'il restait, à la démolition intérieure du bâtiment (cloisons, dallage, escalier,

plafonds...) et extérieure (appentis et garage). Ces travaux sont réalisés par l'entreprise d'insertion.

Parallèlement à ces travaux préparatoires, la première opération de réhabilitation a consisté au remaniement complet de la toiture avec une reprise partielle de la charpente et un renforcement de sa structure. A ce jour ces travaux sont terminés et le bâtiment est hors d'eau.

Les travaux de couverture ont été réalisés par une entreprise spécialisée .

Depuis le mois de février une entreprise locale de maçonnerie intervient pour la reprise de l'encadrement des ouvertures en pierre de taille, des appuis de fenêtres et des seuils de portes. Ces travaux se poursuivront par la reprise des pierres d'angle sur toute la périphérie du bâtiment.



La conduite d'opération est assurée par la Communauté du Vendômois Rural, la maîtrise d'œuvre est réalisée par le CDHAR-PACT. Pour cette opération et compte tenu de la proximité de l'église classée, l'architecte des bâtiments de France a été consulté lors de l'élaboration du projet.

Enfin, les travaux de reconstruction intérieure ont débuté par le coulage d'une dalle béton au sol, la séparation du bâtiment en deux parties par la construction d'un mur en parpaings, le cloisonnement et l'installation d'une ossature de faux plafond au 1er étage.

Le Saviez Vous à Mazangé

- Nous sommes presque 900 habitants (contre 695 en 1982).
- Près de 400 actifs sont recensés, soit une progression de plus de 23% en 10 ans.
- Environ 20% d'entre eux travaillent sur Mazangé et 40% sur Vendôme
- Depuis 1988, le nombre d'exploitants agricoles est passé de 34 à 18, les surfaces d'exploitation ont doublé.
- Ce sont les services qui fournissent le plus d'emplois, 35% ; suivi de l'agriculture, 25%; le bâtiment 21%; l'industrie, 13% et le commerce 6%.
- La répartition des tranches d'âge de 0-19ans, 20-39ans, 40-59ans, 60 et plus se fait de manière quasi-équivalente.
- 24 % des habitants vivent seuls, 35% à deux, 18% à trois, 23% à 4 et plus.

Compte rendu des conseils municipaux: les principaux points

Le Conseil Municipal a :

Accepté la **modification des statuts du SIVOS** suite à la mise en place du contrat temps libre. (5/11/02)

Fixé le **prix des concessions** de 15 ans à 34,8 €, de 30 ans à 61,2 €, de 50 ans à 112,2 € (idem pour la case de columbarium). (5/11/02)

Établi le **tarif de location de la salle de réunion près de la Poste** à 38 € ou 15 € pour un simple vin d'honneur, à compter du 01/01/2003. (5/11/02)

Fixé le **prix du m3 d'assainissement** à 1,04 €, et celui de l'**abonnement d'assainissement** à 14,2 €/semestre, à compter du 01/01/2003. (5/11/02)

Donné son accord de principe pour programmer la **restauration du chœur de l'église**. (5/11/02)

Donné son accord pour **recruter une autre personne en « contrat emploi solidarité »** suite au C.E.S. arrivé à terme. (5/11/02)

Émis un avis favorable sur le dossier d'enquête publique concernant le **projet de Plan de Prévention des Risques (PPR) d'inondation du Loir**. (28/11/02)

Demandé au **Conseil Général** une **subvention pour les travaux d'assainissement vanne** (réseau collectif) retenus pour l'exercice 2003, à savoir le **Gué-du-Loir - Clouseaux** et le **Vau**. (28/11/02)

Demandé au Préfet une **subvention** au titre de la **DGE** pour les **travaux d'assainissement vanne** retenus pour l'exercice 2003. (21/01/03)

Élu un deuxième **délégué suppléant au sein de la Communauté de Communes du Vendômois Rural**, à savoir Mr Patrick Brionne. (21/01/03)

Renouvelé le **contrat informatique** du secrétariat avec la société SEGILOG pour 3 ans, à compter du 1er avril 2003. (21/01/03)

Décidé de matérialiser au sol du parking de la Fontaine une **aire de stationnement pour camping-car**. (21/01/03)

Voté les **subventions** à verser aux diverses **associations** lors du Budget Primitif 2003. (11/03/03)

Élu un **quatrième adjoint** au Maire, Monsieur COLAS Jacques, au premier tour de scrutin. (11/03/03)

Fixé le **taux des indemnités** des Maire et adjoints. (11/03/03)

La vie des commissions

• Commission Aide Sociale

Courant décembre, les membres de la commission ont préparé, emballé et distribué le colis des anciens attribués aux personnes âgées de plus de 70 ans domiciliées sur la commune, un colis adapté étant destiné aux personnes résidant en maison de retraite.

Son montant a été fixé à 19 Euros en séance du conseil municipal.

• Commission Communication

Mme Brigitte Daguisé prend la responsabilité de la présente commission.

Vous pourrez lui adresser vos articles et informations pour le prochain *flash info*.

Conseil Municipal:

Suite à la récente **démission de Mr Gérard Lumière**, effective le 17 février, le conseil municipal a procédé à la redistribution **des fonctions d'adjoints**:

- **1^{er} adjoint: Mr Patrick Brionne**, délégué dans le domaine des *finances* et des *affaires scolaires*.

- **2^{ème} adjoint: Mr Bernard Bobault**, délégué dans le domaine des *bâtiments* et en charge des *employés techniques communaux*.

- **3^{ème} adjoint: Mr Roland Debroux**, délégué dans le domaine de la *voirie* et de la *sécurité routière*.

- **4^{ème} adjoint: Mr Jacques Colas**, délégué dans le domaine de *l'assainissement* et de *l'environnement*.

Concours des maisons fleuries

Inscrivez-vous en mairie avant le **13 juin 2003**.

Le passage du jury est programmé début juillet.



La commune recherche une **vieille char-rue** pour retracer des fossés.



Le Père Noël des Écoles

Nous avons vu le Père Noël en décembre, un peu en avance mais bien présent en chair et en os. En effet, il est arrivé avec sa hotte bien remplie de « joujoux » pour nos chères têtes blondes. Il y a d'abord eu un spectacle où les clowns ont bien amusé parents et enfants. Puis, tout ce petit monde est réparti pour les vacances de Noël avec son cadeau, livre ou jouet, plein de souvenirs en attendant l'année prochaine...s'ils sont sages!

Assainissement collectif

Plusieurs priorités s'offraient au Conseil Municipal, dont deux très importantes, la zone du Gué du Loir et celle de la Vallée du Boulon avec ses 4 gros hameaux.

- La zone du **Gué du Loir, 67 foyers**, a l'avantage de pouvoir être reliée, sans trop de frais, au lagunage actuel.

Elle est en très grande partie inondable, ne permet donc pas l'assainissement individuel. Du fait de son niveau, elle offre peu de possibilité de constructions.

Une prévision de coût net pour la commune d'environ 14.000 €.

- La zone de la **vallée du Boulon, 86 foyers**, présente de nombreux puits, des dénivelés quelquefois importants, une étude pas suffisamment affinée, l'obligation de créer une seconde station d'épuration.

Une évaluation approximative de coût est de 19.000 €.

Muni de toutes ces informations, le conseil décidait par 8 voix contre 6 de donner **la priorité à la réalisation de l'assainissement de Clouseaux au Gué du Loir**.

Il votait(10 voix pour, 4 voix contre) aussi pour **la réalisation de l'assainissement du Vau**, pour un coût relativement faible, 1900 €, et surtout la possibilité de développer à proximité du Bourg, une zone constructible.

La carte communale

Elle a pour objectif de **délimiter clairement les secteurs constructibles ou non**, en remplacement du POS (Plan d'occupation des sols).

Soumise à enquête publique, elle a un caractère permanent mais peut être révisée. Le souhait de la municipalité est de **développer les constructions**:

- autour du bourg afin de favoriser le commerce local
- dans les villages où l'assainissement collectif a été retenu

Ce dossier, encore à l'étude, sera développé lors d'une prochaine réunion publique.

Nous vous informons de l'existence d'un **cabinet infirmier** sur notre commune situé au **Gué du Loir, 1^{er} route de Vendôme**. Il compte, depuis le 1^{er} janvier, quatre infirmières: M^{mes} Marylène Seguin, Aline Poulin, Corinne Quintin et M^{lle} Valérie Desseaux. Tél.: 02 54 72 00 01

Association Sportive et Culturelle de Mazangé

Section "Modélisme"

Au mois d'octobre 2002, le conseil municipal a autorisé le club de modélisme à utiliser les locaux de l'ancienne école. Après aménagement, ils ont été inaugurés officiellement le 5 janvier 2003 en présence de Madame le Maire ainsi que des membres du conseil municipal, des parents et amis des adhérents. A l'occasion tout le monde a pu admirer les maquettes et réalisations présentes tout en dégustant la galette des rois et le verre de l'amitié. Les responsables tiennent à remercier chaleureusement M. Hemery, de Vauracon, pour le don d'une maquette qu'il a construit lui-même, il y a 42 ans. Notre activité est ouverte les **1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois de 8h00 à 13h00** ainsi que le **mercredi et vendredi soir de 18h30 à 21h00**.

Contact: 02 54 72 01 40



Nécrologie:

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition brutale de l'ancienne trésorière de l'ASCM, Madame Ginette Duchet. Les membres et adhérents de l'association remercient M^{me} Duchet pour tout le travail accompli et sa disponibilité à l'égard de l'association.

Du nouveau dans les bureaux

Le début de l'année a été l'occasion pour les différentes associations de Mazangé de réaliser le bilan de l'année passée. Lors de ces assemblées générales, la composition de certains bureaux a été modifiée, en voici la liste :

• U.N.R.P.A :

Ginette Bateau (Présidente), Nicole Coutable (Vice-présidente), Colette Rogez (Trésorière), Gérard Peltier (Trésorier adjoint), Eliane Rozet (Secrétaire) et Claude Aubry (Secrétaire adjoint).

• Dart's club (Fléchettes) :

Bruno Delaporte (Président), Nicolas Tesson (Secrétaire), Laëticia Perroche (Trésorière).

La composition des différentes équipes est la suivante :

1^{ère} équipe : Bruno Delaporte (Capitaine), Nicolas Tesson, Gérald Brosse, Harold Brosse, Gaëtan Dubreuil et Jérôme Bordier.

2^{ème} équipe : Delphine Ragot (Capitaine), Sandrine Vaillant, Hélène Diard, Bastien Delaporte, Benoît Legeay, David Chignaguet, Laëticia Perroche.

• Comité des Fêtes :

Frédéric Marchand (Président), Xavier Pézière (Vice-président), Carmen Declerck (Secrétaire), Annick Langlais (Trésorière), Gilles et Carole Aubry, Cyril Aubry, Chantal Cruchet, Jacques Gaudruau, Jacques Lucas, Gilles Parthenay, Fabrice Pray, Eduard Siegers.

Bienvenue aux nouveaux membres : Achour Ait Si Amer, François Augis, Catherine Bernardet, Jean Deschambres.

• A.S.C.M. :

Roland Debroux (Président), Evelyne Viros (Présidente d'Honneur), Bernard Dérue, Philippe Lagrue, Jean-Claude Dijon (Vice-présidents), Marie-Christine Bour (Secrétaire), Patrick Brionne (Secrétaire Adjoint), Véronique Siegers (Trésorière), Colette Rogez (Trésorière Adjointe).

Faits d'hiver

Nos chemins sont soumis de plus en plus à la pression des engins qui les empruntent. Il est vivement conseillé aux propriétaires de ces véhicules de faire leurs travaux en période sèche, sous peine de devoir remettre, ces chemins, rapidement en état. Autre problème rencontré en période « de grandes eaux », la disparition de certains fossés qui au fil des ans, érodés par un labourage un peu trop « serré », ont carrément disparu...

Prenez soin, aussi, de ces fossés, ils sont le garant d'une bonne circulation des eaux et par là même peuvent éviter des désagréments importants à vous ou aux autres. C'est la regrettable mésaventure subie par l'un d'entre nous qui s'est retrouvé le 3 janvier à 4h du matin, avec 5 à 10 cm d'eau au pied de son lit.

Dates à retenir

Samedi 29 mars: Bal Costumé du Comité des Fêtes

Vendredi 4 et samedi 5 avril: Théâtre à Mazangé par les élèves de l'école de Fortan

Vendredi 11 avril: Carnaval des Ecoles

Mi-avril: Passage du Tour du Loir et Cher

Jeudi 8 mai: Cérémonie de la Victoire 1945

Samedi 17 mai: Inauguration de l'école, à 11 heures

Vendredi 23 mai: Arrivée de l'Etoile Cyclo

Vendredi 13 juin: Méchoui UNC-AFN

Dimanche 15 juin: Randonnée VTT.

Vendredi 20 juin: Fête de la Musique à Mazangé (Banda Jean au Café du Midi)

Samedi 28 juin: Feu de la St Jean

Dimanche 29 juin: Fêtes des Ecoles à Fortan

Dimanche 13 juillet: Soirée moules - frites

Lundi 14 juillet: Jeux du 14 juillet

Équipée sauvage au milieu des fougères dans la ravine de Vauracon, le 15 septembre dernier.



Breves

Le **19 avril 2003**, le club modélisme effectue une **sortie à Paris** en autocar à l'occasion du salon du modélisme.

Nous vous proposons de profiter du car pour vous rendre, dans la limite des places disponibles.

Prix de la place 10€ aller/retour (18€ avec l'entrée au salon).

Contact: 02 54 72 01 40.



Le bureau de l'U.N.R.P.A. vous convie à retenir la date du dimanche **11 mai** pour le **spectacle « Holiday on Ice » à Orléans**

Départ à 12 h15 Place de l'église.

Contact:

M^{me} Bateau au 02 54 72 00 43

Le comité des fêtes vous rappelle qu'il est interdit de déposer du bois à l'entrée du terrain communal et de faire brûler des déchets suite au feu de la Saint Jean.

Les **inscriptions** pour le **Rallye autos**, organisé le 20 septembre par la section AFN, sont ouvertes auprès de M^r René Rozet.

Environnement: Brûlage à l'air libre

Lors de leur combustion, certaines matières (plastiques, huiles de vidanges...) dégagent des dioxines (cancérogènes). Les huiles de vidanges ou pneus usagés ne doivent donc pas servir de combustible pour un feu de branches !

Rappelons que la réglementation sanitaire départementale prévoit que tout brûlage à l'air libre d'ordures ménagères est interdit (article 84).

Depuis plus de deux ans, la déchetterie de Naveil met à votre disposition des containers spécialement adaptés à la récupération des déchets verts, huiles de vidanges, piles, pneus....

Alors, respectons notre environnement et notre voisinage!



Saison de pêche 2003

La pêche, un plaisir simple à découvrir et à partager entre amis.

Les cartes de pêche sont en vente au Café du Midi

Possibilité de tarifs réduits, jeune, journalier et vacances (du 01/06 au 30/09). Coupons Passeport Temps Libre acceptés.

Pendant des siècles les moulins à eau ou à vent, ont marqué le paysage tant urbain que rural d'une empreinte aussi forte que le château ou l'église. Les moulins à eau obligèrent l'homme à aménager, modifier, canaliser les cours d'eau, créer des étangs, pour les alimenter.

Un peu d'histoire

Le moulin à eau a été la première machine mue par une énergie naturelle. Élément capital du progrès technique, il est resté plus de 1000 ans la seule machine utilisée pour tous les besoins industriels.

- Les premiers moulins à eau sont situés vers le I^{er} siècle avant JC, au Proche Orient, basés sur un système simple : une roue entraîne les meules par l'intermédiaire d'un renvoi d'angle
- Dès le V^{ème} siècle, ils commencent à se répandre dans les campagnes.
- A partir du X^{ème} siècle, expansion importante (maîtrise des techniques et poussée démographique), multiplication du nombre de moulins par 3 (voire 10 dans certains secteurs) entre le X^{ème} siècle et le XIV^{ème} siècle. Le droit de construire un moulin était lié aux fiefs (domaines) donc aux seigneurs locaux avec leurs lots de redevances, taxes et autorisation.
- Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle des progrès techniques énormes (transmission mécanique par les engrenages, amélioration des roues pour optimiser la transformation de l'énergie cinétique de l'eau en énergie mécanique) préparent les moulins à l'adaptation industrielle.
- Après la révolution (abolition des droits d'eau et de vent), nouvelle expansion des moulins liée à cette libéralisation (concurrence âpre et progrès constant dans l'aménagement du moulin et des procédés de mouture)
- A partir de 1800, le moteur à vapeur fait son apparition ; les moulins à vent en subiront les premiers les contrecoups. Les moulins à eau, eux, résisteront encore un siècle grâce aux progrès techniques de la meunerie. Puis ils sont délaissés ; certains pourront être transformés en usine électrique dès la fin du XIX^{ème} siècle...

Les moulins sont le reflet d'une société, de son évolution technique, de son développement.

Autrefois lieu de rencontre des habitants pour un besoin vital et pour papoter, aujourd'hui, ils font partie d'un patrimoine indispensable à préserver.

A Mazangé, on recense 4 sites avec des moulins à eau. Les installations qui subsistent sont essentiellement celles qui servaient à moudre le grain :

- Le moulin du « Lierre » (qui, au XVI^{ème}, s'appelait Villeneuve/Boulon) sur le Boulon : moulin à grain et moulin à papier(jusqu'en 1584)
- Le grand Moulin sur le Boulon : moulin à grains
- Le moulin d'Echoiseau (anciennement « petit moulin ») sur la rivière de Mazangé : moulin à grains
- Le moulin du Gué du Loir (ensemble de 3 moulins) sur le Loir : moulin à grains, moulin à « draps », moulin à « tan »

Rédactrice: Dominique Descoureaux
Sources:
- *Dictionnaire du Vendômois* de St Venant
- « *Moulins* » patrimoine vivant

A Mazangé, aucun de ces 4 sites n'est laissé à l'abandon... Observez-les, ils ont toujours fière allure.

Zoom sur le Grand Moulin

Le 16 Mai 2002, à l'occasion de la « journée des moulins », le « Grand Moulin » a ouvert ses portes au public. Les propriétaires ont fourni les explications techniques et historiques en présentant toutes les techniques utilisées dans le moulin :

- La maîtrise de l'eau : la grande roue, le bief
- La technique des engrenages
- Les techniques de meunerie
- La modernisation des équipements « origine dite anglaise »
- L'électrification au début du siècle



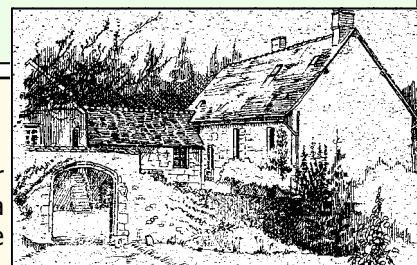
A coté de cette activité, le site regroupe « l'auberge Serpin » très prisée des « parisiens » au début du XX^{ème} siècle pour ses repas et son cadre champêtre. La tonnelle et le vivier y sont toujours présents. Des photos, des témoignages, des portes ouvertes... Merci à tous ceux qui facilitent la découverte du patrimoine de notre commune.

En 2003, la **journée des moulins** aura lieu le 3^{ème} dimanche de juin. Programme détaillé en mairie et dans la presse.



Zoom sur le Moulin d'Echoiseau

Le Moulin d'Echoiseau tire son nom de sa situation topographique sous une dénivellation permettant à l'eau qui l'alimente de « choir » pour faire tourner une roue à godets dans le sens inverse du courant. Malheureusement la roue a été volée lors de sa dépose pour la réfection du moulin. Elle sera très prochainement reconstituée et remise en place dans son emplacement d'origine.



Ce moulin construit en 1186, s'appelait à l'origine "Le Petit Moulin de Mazangé". Il fut détruit par un incendie en 1759 et le tènement fut réuni par Louis François de Musset, oncle du poète, au manoir de Bonaventure. Il fut reconstruit et Alfred de Musset y passa ses vacances d'enfant et d'adolescent avec son frère Paul pendant la restauration. Il retrouva une activité minotière locale qui se poursuivit jusqu'à la fin des années cinquante. Les cultivateurs voisins se souviennent d'avoir, enfants, porté de l'avoine à battre pour l'alimentation du bétail.

Laissées à l'abandon les constructions se dégradèrent et le bief fut utilisé pour un élevage de truites. Racheté au début des années soixante par M^r et M^{me} Claude Catifait, il a fait l'objet par ses nouveaux propriétaires d'une restauration minutieuse dans l'état de sa construction au XVIII^{ème} siècle. Toutefois, la partie ouest qui est une adjonction faite dans les années vingt par le meunier de l'époque pour se loger sur la place de son exploitation, a été conservée. Elle témoigne du caractère vivant de ce moulin au cours des siècles.

Pour le plaisir de leurs hôtes, les propriétaires actuels, M^r et M^{me} Lautman, ont poursuivi l'aménagement par la construction d'une bibliothèque dans la partie centrale pour accueillir quatre mille volumes de littérature avec un fond important consacré à l'histoire ancienne. Ils font porter leurs efforts sur la création d'un jardin autour de la pièce d'eau, dans le style romantique italien cher à Alfred de MUSSET.

(Texte de M^r et M^{me} Olivier Lautman)